

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LUTTE CONTRE LA BRUCELLOSE DES BOUQUETINS DU BARGY

En application de l'arrêté préfectoral du 16 septembre 2015, l'opération d'abattage des bouquetins a débuté jeudi 8 et vendredi 9 octobre, dans le massif du Bargy. Il s'agit du démarrage de la deuxième étape du scénario de compromis retenu par Georges-François Leclerc, préfet de la Haute-Savoie pour éradiquer la brucellose affectant les bouquetins du massif du Bargy. D'autres opérations seront conduites dans les semaines et mois qui viennent.

Ce scénario, puisé dans les différentes pistes étudiées par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES), repose sur :

- la **préservation de soixante-quinze bouquetins sains** dans le massif du Bargy, qui ont été marqués aux cours des derniers mois afin d'être facilement identifiables ;
- l'**abattage des autres animaux** (200 à 250 individus dont, 40 % sont atteints de la maladie).

Cette décision a été prise, après trois années d'expertises et d'analyses scientifiques robustes, afin de faire face à deux risques forts :

- **pour la santé publique** : la brucellose est une maladie grave transmissible au cheptel bovin et à l'homme. Ce risque s'est déjà réalisé en 2012 où, dans un élevage du Bargy, deux adolescents ont contracté la maladie ;
- **pour le monde agricole** qui, déjà durement touché par la crise de l'élevage, voit peser sur lui la menace de perdre son statut indemne de brucellose. La perte de ce statut pénaliserait fortement, en France, tous mouvements de bovins vivants.

Les 8 et 9 octobre, 70 bouquetins ont été abattus par les agents de l'office national de la chasse et de la faune sauvage et les lieutenants de l'ovélerie. Leur travail a été perturbé par de mauvaises conditions climatiques (brouillard pendant la journée du jeudi) et par des militants qui, depuis plusieurs semaines, ont activement effarouché les animaux afin qu'ils rejoignent des zones plus escarpées du massif. Par ce comportement irresponsable, ces personnes ont pris le risque inconsidéré de mettre en danger des agents publics. Certains de ces activistes ont été interpellés. L'un d'entre eux a fourni des renseignements précieux qui

permettront, après exploitation par la gendarmerie nationale, d'établir les réelles responsabilités de ces comportements.

Les opérations de tir ont pris fin vendredi 9 octobre à 16h, clôturant cette première étape d'abattage. Le massif du Bargy sera de nouveau accessible au public à compter de samedi 10 octobre au matin.

Contact presse :

Service interministériel de communication des services de l'État

04.50.33.61.82 ou 06.78.05.98.53

[pref-communication@haute-savoie.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-savoie.gouv.fr)



@Prefet74